

UPA - MA BOX LOI SAPIN

H O P
S C O
T C H

GLOBAL PR GROUP

Ma Box LOI SAPIN

Avec la loi Sapin



Imaginez l'artisanat de demain

Et si les ministres se reconvertisaient après le 7 mai 2017 ?

Le projet de loi Sapin 2 (art. 43) supprime l'obligation de qualification pour exercer le métier d'artisan.

Si cette loi est votée, même des amateurs pourront s'improviser électricien, boulanger ou mécanicien au risque de proposer des produits et des services de mauvaise qualité.

www.maboxloisapin.fr

UPA unions des professionnels de l'artisanat ministère de l'économie et des entreprises CAPEB cnams 



La campagne d'influence « Ma box loi Sapin », menée pour l'UPA en amont de la promulgation de la loi Sapin 2 a obtenu le 1er prix «One Shot» et le prix d'honneur «Dispositif de communication multicanal» de Communication & Entreprise fin 2016. L'enjeu était d'obtenir la réécriture de l'article 43 du projet de loi afin de pérenniser l'obligation de qualification pour devenir artisan.

L'agence a opté pour une campagne humoristique, proposant aux ministres du gouvernement de se reconverter en artisans via l'envoi de kits « Box pour les nuls ». Cette opération, relayée par les médias et les réseaux sociaux dans le cadre d'un dispositif de communication global, a permis d'obtenir la réécriture du projet de loi.